

Séance conjointe AROPI – ACBSE

La jurisprudence du Tribunal fédéral des brevets en 2018

mardi 29 janvier 2019

à la salle Atrium de l'hôtel Alpha-Palmiers, Rue du Petit-Chêne 34, 1003 Lausanne

L'AROPI et l'ACBSE vous convient à la 6^{ème} édition de leur rendez-vous annuel autour du Tribunal fédéral des brevets.

Ralph Schlosser et Christophe Saam présenteront les aspects juridiques et techniques des décisions rendues par le Tribunal fédéral des brevets en 2018.

La présentation sera suivie d'une discussion sur les thèmes abordés dans la soirée.

Programme

18h30 Accueil / Introduction

18h40 **Jurisprudence du Tribunal fédéral des brevets en 2018**

Orateurs: **Ralph Schlosser**, avocat,
Kasser Schlosser avocats, Lausanne

Christophe Saam, conseil en brevets,
P&TS S.A., Neuchâtel

19h40 **Discussion**

20h00 **Apéritif**

La participation est gratuite pour les membres de l'AROPI ou de l'ACBSE.

Inscriptions : olivier.sacroug@nestle.com